

23. Mai. 1657.  
Monsieur de Coligny  
Monsieur de Lige

Monsieur de  
Lige

La Confiance dont j'auy faict receuoir. *W. A.* n'  
 n'auoy autre but sinon que, voyant que de  
 costé l'Espagnol on se disposoit à des voyes de  
 faict en suite de celles qui'on auoy desja mis  
 et auoy par une surprise tant inouye et  
 prejudiciable au Prince nostre Puyllle, nous  
 jugeroy à propos que des deputes de part  
 et d'autre pourroient se voir en lieu commode  
 pour travailler à l'informe à l'amiable  
 des fondemens de nos Pensions & reuerques.  
 V. <sup>Donc</sup> *W. A.* <sup>le passage</sup> comme auoy employé <sup>no</sup> <sup>en</sup> <sup>de</sup> <sup>part</sup>  
 à l'Hospital, et de là à Siege, ou il a liojourné  
 plusieurs semaines, il a débattu & maintenu  
 le droit des Princes nostre Puyllle contre  
 les allegations et oppositions du Depute de  
*W. A.* et suis je fort persuadé, que si <sup>il</sup> <sup>alloit</sup>  
 la peine de se faire exécuter, les raisons <sup>offendues</sup>  
 que led. nostre depute a produites pour la  
 juste cause qu'il auoy en main, Me n'euroy  
 point de siens à y contribuer volontiers.  
 et à aduoir que pour ce <sup>le</sup> <sup>notre</sup> <sup>de</sup> <sup>part</sup>  
 Puyllle homme de foy au due de Brema  
 duquel il <sup>est</sup> <sup>le</sup> <sup>plus</sup> <sup>fidèle</sup> <sup>et</sup> <sup>ordinaire</sup>  
 cela se luy <sup>est</sup> <sup>le</sup> <sup>notre</sup> <sup>de</sup> <sup>part</sup>  
 à tout Paine de l'Empire, non plus qu'il  
 se faict au regard d'aucun grand nombre  
 d'autres Princes qu'il a esté de plusieurs  
~~notre~~ Princes, sans que ces signaux d'ordre  
 ayent jamais prouués d'auoir rien à dire  
 dans les terres foyelles ni de troubler  
 l'exercice et l'administration de ses Princes  
 à aucun but, auquel celui de l'Hospital  
 ne correspond de tout point. Parquoy, nous  
 ce n'est chose à dire étrange et visible de

